

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue /<br>Page de titre de la livraison                                    |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue /<br>Titre de départ de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead /<br>Générique (périodiques) de la livraison                                     |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 12X                      | 14X                      | 16X                      | 18X                      | 20X                      | 22X                      | 24X                      | 26X                      | 28X                                 | 30X                      | 32X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

## LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

QUATRIÈME PARTIE — LA NUIT DE NOCES

V.

D'un bond il s'élança contre la porte de l'hôtel, où il se mit

à frapper à coups redoublés d'une main, tandis que de l'autre il tirait le cordon de la grosse cloche, qui retentit comme un tocsin sinistre.

Le concierge, réveillé en sursaut, sortit sur le pas de sa loge en bras de chemise.

— Qui est là ? cria-t-il.

— Ouvrez ! ouvrez ! hurlait Robert à moitié fou. N'entendez-vous pas qu'on appelle au secours. Ouvrez !

Le concierge, stupéfait, voyait en effet des lumières courir derrière les fenêtres de l'hôtel, et un bruit confus d'exclamations diverses venait maintenant jusqu'à ses oreilles.

— Il est arrivé un malheur ! criait Robert. Il faut un médecin. J'en suis un... Ouvrez, ouvrez vite !

Dans sa hâte de porter secours à Jeanne qu'il croyait menacée, le malheureux ne s'apercevait pas que, tout en parlant d'une voix saccadée, il n'avait cessé de frapper contre la porte.

Le concierge, bouleversé, comprenant enfin qu'il devait se passer quelque chose d'extraordinaire et que la présence d'un médecin ne pouvait pas nuire, tira le cordon, et Robert se jeta dans la cour, puis se précipita vers le perron qu'il gravit comme un insensé, balbutiant sans savoir même qu'il parlait.

— Jeanne ! Jeanne ! Rassure-toi, me voici ! disait-il tout en se précipitant comme un ouragan.

Une autre personne avait entendu l'appel désespéré de la comtesse en même temps que Robert. C'était Désiré. Désiré

qui veillait, enfoui sous sa couverture. Mais le petit misérable s'était bien gardé de bouger. Il ne voulait pas arriver des premiers.

Ne fallait-il pas que l'on crût qu'il dormait ?

Les personnes qui accoururent d'abord, pendant que Robert parlait avec le concierge, furent M<sup>me</sup> de Beaumont et Andrée, qui n'étaient pas encore couchées, puis Alexandre, le valet de chambre, qui restait assez prêt de l'appartement du comte, lequel pouvait avoir besoin de lui la nuit.

Au moment où Robert parvint à son tour dans le salon, théâtre du crime, guidé par le concierge, presque tous les habitants de la maison y étaient déjà réunis, formant deux groupes.

Le plus nombreux entourait le corps du comte et le cachait en partie. Celui-là était composé des domestiques mâles.

Le second, formé de madame de Beaumont, d'Andrée et de la nou-

velle femme de chambre engagée par M. de Noville pour servir la comtesse, s'occupait de Jeanne à demi évanouie.

— Il faudrait un médecin avant tout, disait le valet de chambre du comte de Noville.

— Un médecin ! répéta Robert en s'avancant. Pourquoi ?



Le corps du comte était là, étendu aux pieds de Jeanne, baigné dans son sang.

Tout le monde se retourna.

Andrée reconnut immédiatement le docteur.

— Ah ! vous arrivez bien ! s'écria-t-elle. Tenez ! regardez ! Et, du geste, elle montrait le comte étendu.

Mais, en parlant, elle avait découvert Jeanne, et Robert ne vit qu'elle. Il s'élança vers la jeune femme, qui le regardait, tremblante, plus pâle qu'une morte, lui disant.

— Jeanne ! qu'y a-t-il, qu'avez-vous ? Vous êtes malade ?

Et ses mains frémissantes la palpèrent, et ses yeux cherchaient à diviner sur son visage aimé le mal dont elle souffrait.

— Non, Robert ! murmura Jeanne, galvanisée et ranimée par sa présence. Non, moi, je n'ai rien, rassurez-vous ! Ce n'est pas moi, c'est le comte !

— Le comte ! répéta Robert.

— Mais oui, le comte, monsieur le comte ! s'écrièrent plusieurs voix, et Alexandre, le saisissant par le bras, l'amena près du corps, l'arrachant à l'éteinte dont il serrait Jeanne.

— Tenez ! Le voici ! Regardez !

Robert aperçut alors seulement le corps de Gérard de Noiville.

— Le comte ! répéta-t-il encore. Le comte mort !

Et un frisson secoua tout son être, et il parut prêt à perdre connaissance, jetant autour de lui des regards dont la raison semblait presque absente.

— Mort ! Est-ce qu'il est bien mort ? — demandèrent plusieurs personnes à la fois.

Robert ne répondait rien. Il avait ramené ses yeux sur le visage de Gérard de Noiville et le regardait, maintenant, avec une grande fixité.

Mais Jeanne, encore toute palpitante, quoique plus rassurée et plus maîtresse d'elle-même, depuis que Robert était là, auprès d'elle, — s'était rapprochée de lui.

— Robert, — lui dit-elle d'une voix tremblante, — essayez de le sauver ! Oh ! le malheureux ? le malheureux ! Oubliez tout. — Sauvez-le, si c'est possible.

Robert se retourna, sourit tristement et répondit d'une voix altérée :

— Soyez sans crainte, madame. Il n'y a ici qu'un médecin !

## VI.

Robert s'approcha du corps, s'agenouilla près de lui, l'inspecta soigneusement, longuement, en homme de science, en médecin, ainsi qu'il venait de le dire lui-même.

Un silence oppressé pesait sur tous les assistants, qui suivirent les moindres gestes du docteur Dauray avec une telle attention, que c'est à peine si l'on s'aperçut de l'entrée de Désiré, lequel avait jugé à propos de se montrer à son tour, et affectait un air de bouleversement et de stupeur profonde !

Enfin Robert se releva.

— Il est bien mort ! fit-il d'une voix sourde. Et c'est un assassinat ! ajouta-t-il plus bas avec un frisson.

Bien que tous les assistants se doutassent à l'avance de ce que venait de dire le docteur, ce mot terrible d'assassinat causa une commotion générale, et chacun regarda son voisin avec terreur, comme se demandant instinctivement, si ce n'était pas celui-là le coupable.

— Oh ! mon pauvre maître ! mon pauvre maître ! sanglota Désiré en cachant sa figure blême dans ses mains, pour qu'on ne s'aperçut pas que ses yeux restaient secs.

— Un assassinat ! s'écria Alexandre, le valet de chambre. Comment cela se peut-il ? Où serait l'assassin ! Que personne ne sorte !

Puis se retournant vers la comtesse :

— C'est vous, madame, lui dit-il, qui êtes entrée la première, qui avez appelé au secours. Avez-vous vu l'assassin ?

— Je n'ai rien vu ! répondit Jeanne. J'ai entendu un faible cri étouffé, puis la chute d'un corps sur le parquet. D'abord j'ai eu peur. Mais j'ai ouvert la porte de ma chambre. Je suis entrée dans ce salon, et j'ai vu le corps étendu.

Pendant qu'elle parlait, Robert ne quittait pas Jeanne des yeux, se demandant si elle disait toute la vérité !

— Il faut arrêter le meurtrier, interrompit madame de Beaumont. Et pour cela, parcourir tout l'hôtel, au cas où il s'y serait caché.

Personne ne bougea ; aucun des assistants n'ayant envie de se livrer à cette perquisition qui pouvait présenter quelque danger.

— C'est inutile ! fit alors Robert. Il suffit de garder les issues, pour que l'assassin, s'il est encore ici, ne puisse s'échapper. Et il faut immédiatement prévenir la justice.

— Je cours chercher le commissaire ! s'écria Désiré Martin ; et, sans attendre de réponse, il s'élança au dehors.

— Maintenant relevons le corps, poursuivit le docteur Dauray, avec de grandes précautions pour ne point en changer la posture.

— Où peut-on le placer, en attendant ? ajouta-t-il en interrogeant les assistants du regard.

— On peut le transporter dans la chambre, sur son lit, répliqua Alexandre.

— C'est bien. Agissons promptement, il suffira qu'une personne le garde.

— Je m'en charge, monsieur, répondit Alexandre, comprenant que cette mission, si peu agréable qu'elle fût, lui incombait, eu égard au rang hiérarchique de ses fonctions près du comte.

Sous la direction de Robert, le cadavre fut enlevé et transporté dans la chambre à coucher personnelle de monsieur de Noiville : le comte et la comtesse devant avoir chacun leur chambre, ainsi que cela se pratique dans la plupart des ménages riches et comme il faut.

Pendant qu'on se livrait à cette opération, madame de Beaumont et Andrée avaient emmené Jeanne dans la chambre nuptiale, où le mari n'avait point pénétré, d'où la mariée n'était sortie que pour trouver le cadavre de son époux.

Lorsque Robert revint dans le salon, après avoir fait déposer le comte sur son lit, le salon était vide.

Robert s'y arrêta. Il avait accompli ce que son devoir de médecin lui ordonnait. Il n'avait plus qu'à attendre l'arrivée de la justice, pour donner les premiers renseignements techniques sur l'état du corps et la nature des blessures qu'il y avait constatées. Il se promenait lentement, l'air pensif, à travers la grande pièce à demi obscure.

— Veuve ! se disait-il, songeant à Jeanne. Veuve avant d'avoir été femme !

Cette idée était la seule qui hantait son cerveau. Qui avait commis le crime ? Pourquoi l'avait-on commis ? Tout cela se pressait dans son cerveau surmené par de longues et douloureuses émotions, sans qu'il pût y attacher son esprit. Tout disparaissait devant ce fait que Jeanne était veuve ! Veuve, c'est-

à-dire libre ! Plus de jalousie. Plus de désespoir. Elle n'était pas, elle ne serait pas à un autre ! Il renaissait.

Un horrible cauchemar s'évanouissait comme au réveil. La sensation qu'il éprouvait, presque sans l'analyser, était celle d'un homme qui, après s'être précipité sur le pavé de la hauteur d'un cinquième étage, se retrouvait vivant, sans blessure, avec des promesses de vie longue et heureuse devant lui.

Tout à coup l'hôtel se remplit de bruit. On entendait des voix, des pas qui se rapprochaient.

Le docteur, brusquement arraché à sa méditation, courut à la porte, au moment où le commissaire de police du quartier entra, conduit par Désiré Martin et suivi de son secrétaire et de plusieurs agents.

— Il paraît qu'un crime a été commis ici, cette nuit ? dit-il en s'adressant à Robert, la seule personne qui fut là.

— Oui, monsieur le commissaire de police, répondit Robert. Monsieur le comte de Noiville a été frappé de deux coups de poignard.

— Par qui ?

— On l'ignore.

— Est-il mort ?

— Oui, monsieur.

— Qui êtes-vous ?

— Je suis médecin. C'est moi qui ai constaté la mort.

— Conduisez-moi près du corps.

Robert aussitôt se dirigea vers la chambre où l'on avait déposé le comte de Noiville. Cette chambre se trouvait en face de celle de la comtesse, à l'autre extrémité du salon. Près du lit funéraire, Alexandre veillait seul. Il se leva à la vue du commissaire de police, qui, sans s'occuper de lui, s'approcha d'abord du cadavre sur lequel il jeta le regard d'un homme habitué à ces sortes de spectacles.

— En effet ! murmura-t-il froidement ; c'est bien d'un crime qu'il s'agit, et voilà une blessure à la gorge qui lève tous les doutes.

— Hélas ! mon pauvre maître ! fit Alexandre ; il ne pensait guère, ce matin, qu'il allait mourir de cette façon tragique !

— Vous étiez attaché à son service ? demanda le commissaire de police.

— Oui, monsieur le commissaire, valet de chambre de M. le comte.

— Est-ce qu'il ne se mariait pas aujourd'hui même ?

— Justement !

— Voilà qui est étrange !

Le commissaire resta un moment pensif ; puis, relevant les yeux sur Robert, il reprit :

— Vous m'avez dit que vous étiez médecin, comment avez-vous été prévenu de ce meurtre ?

— Je passais dans la rue, répliqua Robert ; après une légère hésitation. J'ai entendu une voix de femme qui criait : Au secours !

— Quelle femme ?

— C'était madame la comtesse de Noiville ! répondit vivement Alexandre.

— Bien, continuez, monsieur. Vous avez entendu son appel au moment où vous passiez dans la rue. Alors ? ...

— Alors, j'ai frappé à la porte, on m'a ouvert, et je n'ai pu que constater la mort de monsieur de Noiville...

— Il avait déjà cessé de vivre, lorsque vous êtes arrivé près de lui ?

— Oui, monsieur.

— Où a-t-il été frappé ?

— Dans le salon où vous êtes entré d'abord. Il était étendu sur le dos. La place est facile à reconnaître, au sang qui s'y trouve encore.

— Qui l'a fait transporter sur son lit ?

— Moi, monsieur. Mais j'ai veillé à ce qu'on l'y déposât dans la posture même où la mort l'avait surpris.

— Vous connaissiez le comte ?

— Oui, fort peu ! Je l'avais vu une fois.

— Croyez-vous que la mort ait été instantanée ?

— Plus qu'instantanée, foudroyante, monsieur le commissaire.

— Oui, cette blessure à la gorge est effroyable !

— Il y en a une autre également mortelle.

— Où cela ?

— Par derrière, entre les deux épaules.

— Nous vérifierons tout cela plus tard. Cela regarde les médecins, d'ailleurs. Je dois interroger les principaux témoins.

— C'est moi qui suis arrivé le premier, s'empressa de dire le valet de chambre.

— Le comte respirait-il encore ?

— Non, monsieur.

— Et vous n'avez pas vu l'assassin, naturellement. Sans cela vous me l'auriez déjà dénoncé.

— Pour sûr, monsieur le commissaire.

— Mais puisque madame la comtesse appelait au secours, elle était entrée avant vous ?

— Evidemment.

— Où était-elle, lorsque vous êtes accouru ?

— Elle s'était réfugiée dans sa chambre, dont la porte était ouverte.

— Bien. C'est elle que je dois interroger tout d'abord. Un mot pourtant. Lorsqu'on a appelé au secours, ou plutôt au moment où le crime a été commis, est-ce qu'il y avait à l'hôtel quelque personne étrangère ?

— Non, monsieur le commissaire.

— Cependant, puisque le comte s'était marié dans la journée, il avait dû réunir, chez lui, un certain nombre d'invités.

— Sans contredit, monsieur le commissaire, répondit le valet de chambre avec un accent d'orgueil satisfait. Je puis même dire que l'assistance était aussi nombreuse que choisie et tout à fait digne de monsieur le comte ! Mais, lorsque j'ai entendu les cris de madame la comtesse, il y avait une bonne demi-heure que tout le monde était parti et les portes de l'hôtel fermées. Les gens de M. le comte étaient allés eux-mêmes se reposer. Seule, madame de Beaumont et mademoiselle Andrée, sa fille, restaient là.

— Qu'est-ce que c'est que ces dames ? demanda vivement le commissaire de police.

— Des amies de madame la comtesse, répondit Robert qui se taisait depuis quelques instants.

— Oui, monsieur le commissaire, poursuivit Alexandre. Ces dames devaient passer quelques jours chez monsieur le comte.

— Et ces dames ne se trouvaient pas auprès de la comtesse lorsqu'elle a appelé au secours ?

— Non. Elles étaient remontées dans leur appartement.

C'est bien, fit le commissaire après un court silence. Je

désirerais voir madame la comtesse de Noiville. Où est-elle actuellement ?

— Dans sa chambre, de l'autre côté du salon, avec madame de Beaumont, répliqua Robert.

— Veuillez m'y conduire, monsieur, fit le commissaire.

## VII.

Une minute après, le commissaire de police, guidé par Robert, se trouvait en face de Jeanne, près de laquelle se tenaient toujours madame de Beaumont et André.

Le commissaire jeta un rapide regard, fort observateur, sous son apparence banalité, sur les trois femmes, en s'inclinant avec une exquise politesse.

— Madame la comtesse de Noiville ? demanda-t-il.

— C'est moi, monsieur, fit Jeanne en s'avancant d'un pas.

Malgré sa pâleur et l'air de fatigue qui se lisait sur ses traits charmants, jamais Jeanne n'avait été plus jolie. La tristesse et l'émotion la faisaient plus touchante sans lui ôter rien de sa grâce aristocratique. Le commissaire fut frappé de cette beauté et de cet aspect de distinction ; mais en même temps surpris de l'expression de la jeune femme.

Cette expression n'avait rien de cette douleur poignante, de ce désespoir exalté, qu'il s'attendait à trouver chez une jeune mariée, veuve, par un crime affreux, le jour même des noces. La comtesse paraissait émue, bouleversée... qui ne l'eût été, en pareille circonstance ? même s'il se fut agi d'un étranger ; mais rien ne parlait d'affliction violente, de regrets passionnés, d'amour déçu. Cependant l'homme de police garda son étonnement pour lui, et, sans rien manifester, il lui dit :

— C'est vous, madame la comtesse, dont les cris ont donné l'alarme ?

— Oui, monsieur, répondit simplement Jeanne.

— Où vous trouviez vous, madame, lorsque le comte a été frappé ?

— Ici même, monsieur, dans cette chambre...

— Qu'y faisiez-vous ?

— J'attendais... mon mari, répliqua la jeune femme, d'une voix devenue un peu tremblante à ce souvenir qui rappelait ses plus cruelles angoisses.

— Vous étiez seule ?

— Seule.

— Comment avez-vous eu l'idée d'entrer dans le salon ? Était-ce pour aller au devant de votre mari ?

— Oh ! non ! répliqua Jeanne. Mais j'avais entendu un cri sourd, puis, presque aussitôt, le bruit causé par la chute d'un corps...

— Rien d'autre ?

— Non !

— Pas de bruit de voix ou de plusieurs pas ?

— Non, monsieur.

— C'est extraordinaire ! Enfin. En entrant, immédiatement qu'avez-vous vu ?

— Le corps étendu sur le parquet, et baignant dans son sang !

Jeanne porta ses mains à ses yeux comme pour en chasser quelque horrible vision.

— Comment était-il placé ? poursuivit le commissaire, après un très court silence, mais l'air préoccupé, et, pour ainsi dire, un peu inquiet.

— Sur le dos, les bras en croix.

Il y eut encore un silence.

— Qui soupçonnez-vous ? fit tout à coup le commissaire de police, en dardant sur la jeune femme un regard qui semblait vouloir fouiller jusque dans les replis les plus secrets de sa conscience.

— Moi, monsieur ? répondit Jeanne, l'air surpris. Mais personne. Qui voulez-vous que je soupçonne ? J'ai mis les pieds dans cette maison, pour la première fois, il y a quelques heures, et je n'en connais pas même tous les domestiques.

— Tout cela est bien étrange ! murmura l'homme de police.

Puis il ajouta, s'adressant à la jeune comtesse :

— Veuillez m'excuser, madame, d'avoir troublé " votre douleur, " par ces questions, je n'abuserai pas plus longtemps de vos instants. Cette affaire est fort mystérieuse, c'est à M. le procureur de la République qu'il incombera de chercher la vérité. Je vais le faire avertir. Je ne quitterai pas l'hôtel, qu'il ne soit arrivé. D'ici là, je vous engage à prendre quelque repos. Je vais m'installer dans la pièce voisine.

Le commissaire salua cérémonieusement et sortit, accompagné de Robert, à qui il avait fait signe de le suivre.

Pendant tout le temps qu'avait duré cette scène, Robert n'avait cessé de regarder Jeanne ; et ce regard d'homme qui aime, dont rien ne peut rendre l'infinie douceur et l'ardent sollicitude, fixé sur elle, redonnait courage, espoir, à la jeune femme restée jeune fille ; portait le calme dans son esprit, une sorte de joie confuse dans son cœur. Cela avait aussi contribué à lui donner un aspect un peu trop " consolé, " qui avait frappé le commissaire de police.

Dès que les deux hommes furent hors de la présence des dames, le commissaire de police fit appeler le concierge et le brigadier qui commandait la petite escouade de gardiens de la paix amenés par l'officier de justice.

— Vous êtes certain, dit-il en s'adressant au suisse, que personne n'est parti de l'hôtel depuis le crime ?

— Parfaitement certain, sauf, toutefois, Pierre Henry.

— Qui ça, Pierre Henry ?

— Le groom de monsieur le comte.

— Celui qui est venu me chercher ?

— Oui, monsieur.

— Cela suffit.

— Grosbois, poursuivit le magistrat en s'adressant à son tour au brigadier, combien avez-vous placé d'hommes à la porte ?

— Deux, monsieur le commissaire.

— Où sont les autres ?

— Dans la cour.

— Il n'y a point d'autre sortie ? fit-il en regardant de nouveau le concierge.

— Pardonnez-moi, il y a la porte du jardin qui donne rue de Verneuil. Mais elle est toujours fermée, et la celf en reste à l'office.

— Vous y mettez un homme de planton, brigadier.

— Bien monsieur.

Le commissaire déchira une feuille blanche d'un carnet qu'il avait sorti de sa poche et y traça au crayon quelques lignes.

— Maintenant, dit-il en donnant le papier au brigadier, envoyez porter ceci par un de vos hommes, à M. le procureur

de la République. Qu'il prenne une voiture pour aller plus vite. Cela est urgent.

Le brigadier s'inclina et partit accompagné du concierge dont la présence était inutile.

Il ne restait plus auprès du commissaire que le docteur Dauray.

— Monsieur, lui dit le premier, vous allez être obligé d'attendre avec moi l'arrivée du procureur de la République. Personne, pour le moment, ne peut sortir de l'hôtel.

— Je suis à vos ordres, monsieur, répliqua Robert, qui préférait, aussi, ne pas s'éloigner de Jeanne, et trouvait une sorte de joie à respirer le même air qu'elle.

Le calme parut revenir dans l'hôtel, où pesait, maintenant, ce silence lourd qui suit l'émotion des grandes catastrophes. Les domestiques s'étaient retirés à l'office, où ils commentaient à voix basse le terrible événement qui venait de s'accomplir.

Désiré était parmi eux, écoutant tout, affectant une vive douleur de la perte de son " bon maître " ; inquiet, mais triomphant ; croyant toucher enfin au but de ses rêves ! Tout n'avait-il pas marché à souhait ? Le comte était bien mort ! Jeanne était veuve et n'avait pas été épousé. Il s'écoulerait bien un an avant qu'elle put songer à un second mariage, même avec l'homme qu'elle aimait. Et, en un an, on avait le temps de se retourner et de se débarrasser d'elle.

Prosper avait pu fuir. Personne ne l'avait vu, ne pouvait le soupçonner. Tout était pour le mieux.

Jeanne, restée avec mesdames de Beaumont, qui n'avaient point voulu la quitter, songeait aussi, de son côté, à sa nouvelle situation. Certes, la mort du comte l'avait bouleversée, et elle eût donné bien des choses pour qu'il ne fût pas mort de cette façon tragique. Mais, en somme, elle ne pouvait guère le pleurer et le regretter, et ne lui accordait que cette quantité de sympathie banale qu'on accorde aux étrangers. De fait, sans vouloir se l'avouer, elle sentait un immense soulagement, et pensait à Robert plus qu'elle ne l'aurait voulu, dans une semblable circonstance.

Quant à Andrée et sa mère, qui aimaient trop Jeanne pour aimer le comte de Noiville, et comprenaient combien sa mort affranchissait la pupille de Me Ferté, on divine que leur douleur de cette mort, la première surprise passée, n'était pas bien vive non plus, surtout chez Andrée, laquelle avait toujours exécuté le fiancé de son amie.

— Tu pourras épouser Robert ! murmura-t-elle même une fois, à l'oreille de Jeanne qui tressaillit et lui répondit faiblement :

— Tais-toi ! je n'y pense que trop, dans ce moment, où je ne devrais penser qu'à ce malheureux, tué si atrocement !

Robert, de son côté, songeait aux événements ; et, peu à peu, le calme commençant à se faire dans son esprit, le caractère étrange, mystérieux de ce crime, le frappait davantage, le préoccupait, l'inquiétait.

Qui donc avait intérêt à la mort du comte ? Qui donc avait intérêt à ce que son mariage avec Jeanne ne se consommât pas ? puisqu'il était évident que le vol n'avait pas été le mobile de l'assassinat ! Alors, un autre point d'interrogation se dressait devant son esprit épouvanté. Il se rappelait la tentative à laquelle Jeanne avait manqué de succomber quelques semaines auparavant. Qui donc avait intérêt à se débarrasser d'elle.

Les deux événements s'unissaient dans son cerveau, paraissaient révéler quelque plan de vengeance inconnue, et la peur remplissait son cœur.

## VIII.

Le brigadier n'était pas parti depuis plus d'une heure, lorsqu'il revint ramenant avec lui le chef de la sûreté, le substitut du procureur de la République, un médecin pour les constatations légales, et enfin un juge d'instruction, qui n'était autre que M. Didier de la Tour, cet ami du comte de Noiville, qui avait assisté à son mariage et deviné l'amour de Jeanne pour Robert.

Monsieur Didier de la Tour était fort ému, quelque effort qu'il fit pour n'en rien laisser paraître à travers la solennité professionnelle. Mais il aimait réellement Gérard de Noiville, et d'horribles soupçons que nous allons bientôt connaître, hantaient son esprit, depuis qu'on lui avait appris la mort tragique et mystérieuse de son ami.

Dès que ceux qui allaient poursuivre l'affaire furent arrivés, le commissaire de police expliqua aux nouveaux venus ce qu'il savait, sans leur rien cacher des diverses impressions qu'il avait ressenties.

Le juge d'instruction l'écoutait avec une vive attention, les sourcils froncés.

— Ainsi, fit-il brusquement, c'est monsieur le docteur Dauray qui est arrivé l'un des premiers et qui a relevé le corps ?

— Oui, monsieur.

Monsieur Didier de la Tour eut une légère crispation de lèvres.

— C'est bien, reprit-il. Nous allons d'abord nous transporter près du corps, puis je procéderai à une première enquête, pendant que le docteur Bonnardau, que nous avons amené avec nous, se livrera aux constatations médico-légales habituelles.

Nous n'insisterons pas sur les formalités qui s'accomplissent en pareil cas.

Le docteur Bonnardau, sachant qu'un confrère l'avait précédé et avait déjà vu le cadavre, exigea qu'il lui fut adjoint, ce à quoi le juge d'instruction ne s'opposa point, se contentant d'observer d'un étrange regard Robert, qu'il reconnut aussitôt, pour l'homme remarqué à l'église, à la fin de la cérémonie nuptiale.

En s'approchant du corps, en voyant l'horrible blessure de la gorge, M. Didier de la Tour était devenu extrêmement pâle.

— Pauvre ami ! murmura-t-il, tu ne t'attendais guère à la mort qui t'a surpris ! Mais tu es vengé !

— Monsieur Pénissot, continua-t-il en se retournant vers un homme grave et sévère qui n'était autre que le substitut du procureur de la République, pendant que les médecins vont se livrer à leur besogne et que monsieur le chef de la sûreté va relever très exactement l'état des lieux et rechercher les traces matérielles du crime, nous allons, nous, interroger les témoins, tous ceux qui pourront nous donner un renseignement quelconque.

— L'affaire me paraît compliquée et inexplicable, jusqu'à nouvel ordre.

— Peut-être, murmura le juge d'instruction.

Monsieur Pénissot et Monsieur Didier de la Tour s'installèrent dans le grand salon où le meurtre s'était accompli, ainsi que le secrétaire du commissaire de police chargé de dresser procès verbal des interrogatoires.

— Nous allons commencer par le commencement, dit froidement le juge d'instruction. C'est madame la comtesse de Noiville qui a constaté le crime la première. C'est à elle que nous devons nous adresser tout d'abord.

Cinq minutes après Jeanne était introduite devant ceux qui étaient chargés de venger la mort de son mari.

—Monsieur Didier de la Tour ! s'écria-t-elle stupéfaite, en reconnaissant le juge d'instruction.

—Oui, madame. Mais quelle que soit mon émotion, quelle que soit ma sympathie pour celui qui n'est plus, ce n'est point l'ami qui se trouve ici, c'est le magistrat.

—Je n'en suis pas moins heureuse, monsieur, que la mission de découvrir les coupables vous ait été confiée. Car nul n'y apportera plus de zèle que vous !

—En effet ! fit froidement le juge dont le visage s'assombriait au fur et à mesure que Jeanne lui parlait.

C'est que Jeanne, incapable de jouer la comédie et de mentir, confirmait par sa tenue les soupçons qui avaient déjà traversé l'esprit du juge, ainsi que nous l'avons dit. Il était visible que l'émotion de Jeanne était une émotion banale, où n'entrait aucun sentiment du cœur.

—Je m'y attendais ! pensa le juge. Cette mort est une "délivrance" pour elle.

—Veuillez vous asseoir, madame, reprit-il tout haut.

Jeanne obéit machinalement, glacée par l'aspect sévère de ces deux hommes dont les regards ne la quittaient pas.

—Veuillez, madame, me dire ce que vous savez ! tout ce que vous savez !

—Mon Dieu, monsieur, j'ai bien peu de choses à dire, et je l'ai déjà dit au commissaire de police.

—Veuillez me répéter ce que vous lui avez dit.

Jeanne paraissait confuse et embarrassée, fort troublée même.

—Je comprends votre émotion, reprit Didier de la Tour sur un ton singulier. Je vais vous guider par mes questions.

Il y eut une seconde de silence.

Le substitut, connaissant la rare habileté du juge désigné, se taisait, lui laissant la pleine direction de l'interrogatoire.

—Vous étiez dans votre chambre quand votre mari a été frappé ?

—Oui, monsieur.

—Et vous y étiez seule, absolument seule ?

—Oui, monsieur.

—Depuis combien de temps ?

—Depuis dix minutes peut-être !

—Que faisiez-vous dans la chambre ?

—Mais... rien... monsieur... balbutia Jeanne. J'attendais...

—Qu'attendiez vous ?

—Mon... mari !

—Où était-il pendant ce temps ?

—Dans sa chambre, je suppose.

—Pendant que vous étiez là, toute seule, vous n'avez entendu aucun bruit insolite de nature à éveiller votre attention ?

—A un moment, j'ai entendu craquer le parquet... dans la direction d'où devait venir monsieur le comte de Noiville.

—Ah !

—Alors, refermant la fenêtre...

—Vous l'aviez donc ouverte ? demanda vivement M. Didier de la Tour.

—En effet, répliqua Jeanne, très confuse. J'avais besoin de respirer l'air.

—Et cette fenêtre donne sur la cour du devant ?

—Oui, monsieur.

—Elle était déserte ?

—Oui, monsieur, ainsi que la rue... autant que j'en ai pu juger par l'obscurité qu'il faisait.

—Elle avait ouvert la fenêtre pour regarder dans la rue ! se dit le juge d'instruction. Dans quel but ? Je le saurai !

—Donc, reprit-il tout haut, vous avez refermé cette fenêtre, en entendant craquer le parquet ?

—Oui, monsieur.

—Après ?

—Il m'a semblé entendre un cri étouffé.

—Ah ! ah !

—Puis la chute d'un corps !

—Vraiment ! C'est très important cela ! Et vous vous êtes élancée pour savoir ce que c'était !...

—Non, pas tout de suite !

—Qui vous a retenue ?

—Je ne saurais dire. J'avais peur. Je n'osais. J'écoutais, craignant m'être trompée...

—Cela a duré longtemps, cette hésitation ?

—Quelques instants, je ne sais au juste.

—Alors !...

—N'entendant plus rien, effrayée du silence extraordinaire qui succédait aux bruits que j'avais remarqués, poussée par...

—Par un pressentiment, peut-être, souffla froidement M. Didier de la Tour.

—C'est cela, oui, monsieur ! répondit naïvement Jeanne, sans comprendre l'ironie menaçante des paroles et du ton de celui qui l'interrogeait. J'ai ouvert la porte, je suis entrée ici, où nous sommes. J'ai regardé et j'ai vu...

Jeanne s'arrêta. Elle était livide, et de grosses gouttes de sueur perlaient à la racine de ses cheveux.

—Vous avez vu le cadavre. Et vous n'avez vu que lui, naturellement ?

—Oui, monsieur,

—Il ne pouvait en être autrement, puisque, d'après votre dire, votre hésitation, après avoir entendu le cri de la victime, a duré le temps nécessaire pour que l'assassin pût s'enfuir.

Jeanne se taisait en proie à son émotion, sans comprendre. Mais le substitut comprenait et le regard douloureusement surpris qu'il jeta à M. Didier, puis à la jeune comtesse, le prouvait.

—Vous la soupçonnez ? fit-il en se penchant à l'oreille du juge d'instruction.

—Et vous ? répliqua celui-ci d'une voix sourde.

—Dame ! ses réponses et son attitude sont singulières.

## IX.

—Ainsi, reprit M. Didier de la Tour avec une lenteur solennelle et qui donnait plus d'importance à chacune de ses paroles, au lieu de vous élaner au secours de la victime, à son premier appel, vous avez attendu quelques instants, dans votre chambre, écoutant tous les bruits ?

—Je vous ai déjà répondu, monsieur, que j'avais été prise d'une sorte de torpeur.

—Bien étrange, madame, vous l'avouerez, mais permettez-moi d'insister sur un détail, car il y a des affirmations bien invraisemblables dans votre court récit.

—Que voulez-vous dire, monsieur ? demanda Jeanne avec une certaine inquiétude, commençant, malgré son trouble et sa fatigue, à éprouver quelque étonnement du ton du magistrat.

—Je veux dire qu'il est impossible que vous n'avez entendu rien d'autre que le cri de M. de Noville et le bruit de la chute de son corps. Il a été frappé par un lâche assassin, de deux coups terribles. Donc vous avez dû entendre au moins le bruit de sa fuite, quand il a eu accompli son crime.

—En effet, répondit Jeanne ; votre observation me paraît juste. Cependant, je vous assure...

M. Didier de la Tour lança un coup d'œil au substitut, dont le visage s'assombrissait de plus en plus en entendant les réponses de la jeune comtesse ; en constatant qu'il ne sortait pas de ses lèvres un seul mot d'amour ou de simple affection en faveur du mort.

—Cela suffit ! reprit le juge d'instruction. Quelles sont les personnes entrées les premières, lorsqu'enfin vous avez appelé au secours ?

—Ce fut Alexandre, le valet de chambre de monsieur le comte, puis mesdames de Beaumont, puis d'autres domestiques, et le concierge amenant le docteur Robert, je veux dire monsieur Dauray.

—Vous le connaissiez ? fit M. Didier de la Tour.

—Mais oui, sans doute, balbutia Jeanne en devenant très rouge, avec un embarras des plus marqués et qui n'échappa point aux deux magistrats.

—Comment se fait-il que monsieur Dauray se soit trouvé là, juste à point, pour entendre votre appel et y accourir ? Est-ce qu'il se trouvait dans la maison ?

—Oh ! non.

—Cependant, il a entendu vos cris, n'est-ce pas ?

—Certainement, je le suppose du moins.

—On n'a pas été le chercher chez lui ?

—Je ne crois pas, Je n'en sais rien.

Jeanne était sur des épines. En effet, comment Robert s'était-il trouvé là ? Elle se le demandait maintenant, n'y ayant pas songé plutôt au milieu des émotions qui l'avaient bouleversée.

La vérité lui apparaissait, à présent, à savoir que Robert ne s'était pas éloigné de la maison où elle était. Mais pouvait-elle le dire à ces étrangers ? Pouvait-elle aussi révéler les secrets de son cœur. Non certes. Aussi ses réponses devenaient-elles des plus embarrassées, et ses hésitations, son malaise, eussent-ils frappé les gens les plus indifférents et les moins perspicaces.

—Alors, poursuivit impitoyablement le juge d'instruction, c'est qu'il passait " dans la rue, " sous " votre fenêtre... "

—Je, je l'ignore !

Jeanne fondit en larmes. C'était, avec peine qu'elle les retenait depuis quelques instants, regrettant tout ce qu'elle disait, sans comprendre néanmoins toute la portée de ces questions et les conséquences qu'on en pouvait tirer.

—Est-ce qu'il demeure près d'ici ? demanda Didier.

A cette dernière interrogation, elle ressentit une vive commotion. Toutes les angoisses de cette nuit terrible lui revinrent à l'esprit. Elles songea aux tortures que Robert avait dû subir, pendant cette longue journée, si atroce pour tous deux. En une brusque évocation, elle eut la vision nette de toutes ses souffrances à lui, et son cœur à elle, éclatant de douleur et de pitié, elle cacha sa tête dans ses mains.

Après un silence destiné à bien souligner la tenue de la " prévenue ", car c'en était une aux yeux du magistrat instructeur depuis qu'il était question de Robert, M. Didier ajouta froidement :

—Madame la comtesse, vous n'avez pas répondu à ma question : Est-ce que monsieur Dauray demeure près d'ici ?

—Je... je ne crois pas, non, monsieur, je n'en sais rien ! balbutia-t-elle, prise au dépourvu et sentant bien qu'elle venait de livrer, en partie, le secret de son amour, par une émotion qu'elle se reprochait, qu'elle n'avait pu dompter.

Le juge se leva.

—Madame la comtesse, lui dit-il d'un air sévère, je crois que vous avez besoin de repos et que vous n'avez plus rien à nous apprendre. Vous pouvez vous retirer dans votre chambre. J'aurai encore affaire à vous tout à l'heure.

—Eh bien ? fit monsieur Didier de la Tour lorsqu'il se trouva seul avec le substitut et le secrétaire. Vous avez compris, j'espère ?

—Vous l'accusez ?

—Vous aussi, monsieur le substitut. Cette femme n'aimait point le comte. Elle le haïssait, l'épousait à contre-cœur, par force. Et elle aime, elle aime d'une passion désordonnée, ce Robert Dauray, ce docteur.

—Cela paraît probable !

—Cela est certain. D'ailleurs, je le savais, avant de venir ici. J'ai eu la derrière joie d'être l'un des témoins de Gérard de Noville. J'assistais à la signature du contrat. J'ai assisté à la bénédiction nuptiale, au repas, à la soirée qui ont suivi, et, dans ces diverses circonstances, je n'ai pas perdu de vue, une seule minute, celle qui vient de devenir veuve, si à propos, le jour même de ses noces, " avant d'avoir été la femme de son mari. "

Alors, en quelques mots rapides et que l'amitié pour le défunt rendait éloquentes, Didier de la Tour raconta à M. Pé-nissot toutes les observations qu'il avait faites ; comment il avait appris l'existence de l'amour de Jeanne pour Robert ; comment celle-ci s'était évanouie, à l'église, en apercevant le docteur embusqué derrière un pilier, etc.

Quand il eut fini son récit froidement passionné, la conviction s'était faite dans l'esprit du substitut.

En effet, dit-il, songeur, le vol n'a point été le mobile du crime. Il y faut donc un autre intérêt...

—Or, poursuivit le magistrat instructeur, le comte a été frappé au moment où il se rendait près de sa femme, remarquez bien cette circonstance. Elle éclaircira tout le mystère.

Mademoiselle d'Esparre ne voulait pas appartenir au comte de Noville. Elle l'avait, sans doute, juré à ce docteur Dauray.

—Mais est-il possible que cette petite main ait fait les blessures horribles que nous avons vues ? D'ailleurs, elle aurait du sang sur ses vêtements.

—Votre observation est parfaitement juste, monsieur le substitut. Aussi n'est-ce pas la comtesse qui a frappé. C'est son amant, ce docteur Robert Dauray. Elle a simplement combiné, préparé le crime avec lui. Elle lui en a facilité l'exécution. Toutes ses réponses le prouvent. Croyez-vous qu'elle fut restée immobile dans sa chambre entendant ce qu'elle avoue avoir entendu, si elle n'eût pas su ce qui se passait.

—En effet !

—Et, du reste, rien ne démontre qu'elle soit entrée si tard, dans ce salon, où l'on égorgeait son mari ! Si elle soutient cette thèse, c'est peut-être unipueusement pour pouvoir affirmer qu'elle n'a pas vu l'assassin.

—Cela saute aux yeux. Mais il faudrait des preuves !

—Nous les aurons, monsieur le substitut.

Didier de la Tour se tourna vers le secrétaire.

—Priez l'un des agents, lui dit-il d'une voix ferme, de faire venir immédiatement ici, monsieur le docteur Robert Dauray.

X.

—Je suis curieux de voir ce qu'il va dire, fit le substitut. Mais, je vous l'avoue, j'aurais donné gros pour qu'il s'agit d'une affaire vulgaire.

—Moi aussi, répliqua M. Didier de la Tour. Mais nous ne faisons pas les événements. Nous devons les accepter tels qu'ils se présentent à nous, et marcher droit aux coupables, quels qu'ils soient !

—Oui, nous ferons notre devoir, C'est ravant, pourtant, quand on y songe. Cette jeune femme...

—La comtesse ?

—La comtesse ! Qui s'en serait douté ? L'air si doux, une beauté sympathique, charmante, distinguée. Puis de bonne famille et d'excellente éducation, autant que j'en ai pu juger.

—Nous en avons vu bien d'autres ? murmura entre ses dents le secrétaire du commissaire de police, à qui tout cela était parfaitement égal.

—Ah ! quel siècle que le nôtre ! reprit M. Didier de la Tour avec un geste de découragement. Voilà le résultat de cette littérature malsaine qui s'étale au rez-de-chaussée des journaux ! On y justifie chaque jour la passion. On la met sur un piédestal. On excite toutes les convoitises. On attaque toutes les institutions. On ébranle les colonnes de l'ordre social et de la morale.

—Et puis, interrompit monsieur Pénissot, la veuve est fort riche .. et le docteur doit être pauvre. L'affaire serait excellente si elle réussissait.

—Vous avez raison, cent fois raison, monsieur Pénissot. Elle est riche, il est pauvre. Et ils s'aiment, d'ailleurs, ainsi que je vous l'ai raconté. Ce mariage ruinait toutes les espérances de ce Dauray... et sa bourse. Veuve, il peut l'épouser, dans un an. Cette mort ne pouvant arriver mieux pour lui. Ces considérations seules suffiraient à le faire soupçonner !

—Tant pis ! tant pis ! cela va faire un scandale affreux !

—Nous n'y pouvons rien ! répliqua sèchement le juge d'instruction !

En ce moment la porte s'ouvrit et Robert entra.

Le substitut, qui ne l'avait guère remarqué lors de son arrivée auprès du corps du comte de Noiville, l'enveloppa d'un regard inquisiteur, l'analysant des pieds à la tête, en homme habitué à ces sortes d'enquêtes rapides. Cette première inspection ne pouvait qu'être favorable à Robert, et M. Pénissot en éprouva une certaine surprise. Ce n'était point là l'aspect ordinaire d'un criminel.

—Il a pourtant l'air d'un honnête homme et d'un homme remarquablement intelligent, pensait M. Pénissot. Cela ne prouve rien ! Ceux-là sont les pires, quand ils s'y mettent. Mais je suis plus porté à croire que c'est la passion qui a armé son bras que la convoitise d'une riche dot à palper.

—Vous m'avez fait demander, monsieur, interrogea le docteur Dauray voyant que les deux hommes le regardaient en silence.

—Oui, monsieur, répondit le juge d'instruction, imposant le plus grand calme à l'expression de son visage. Veuillez vous asseoir.

—Pardonnez-moi de vous avoir fait attendre, ajouta Robert en prenant une chaise et en s'ass-yant. Mais j'étais fort occupé en compagnie du docteur Bonnardau, près du corps de M. de Noiville ; et il fallut que je procédasse à un peu de toilette avant de me présenter devant vous, ayant du sang plein les mains.

—Mon temps appartient à mes fonctions, monsieur, et je ne le marchandé pas lorsqu'il s'agit de quelque grand devoir ! Le juge respira fortement, et reprit :

—C'est bien à monsieur le docteur Robert Dauray que j'ai l'honneur de parler ?

—Oui, monsieur.

—Demeurant ?...

—Rue Lafayette, n. \*\*\*

—« Fort loin d'ici », à ce que je vois.

—En effet !

—C'est bien vous, néanmoins, qui avez répondu aux premiers appels de madame la comtesse de Noiville, en pénétrant dans cet hôtel ?

—C'est moi.

Robert répondait simplement, sans embarras, ne paraissant nullement inquiet. Ce sang-froid surprit le magistrat.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

## DÉMÉNAGEMENT

Au premier mai prochain, le FEUILLETON ILLUSTRE déménagera au No. 475 rue Craig (en haut) vis-à-vis la rue St. Gabriel.

Si, à cette date, le FEUILLETON ILLUSTRE ne paraissait pas au jour habituel, nous prions nos lecteurs de ne pas trop s'impatienter, car ce retard serait causé que par le trouble du déménagement, et ne se prolongerait tout au plus une couple de jours.

**INFORMATIONS** — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1880, et les files complètes (brochées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1880—*Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gauloiseries honnêtes.* — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIEME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exili l'Empoisonneur.*—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIEME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exili l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIEME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986.

17 rue Ste-Thérèse.